et longues, qui constitueront la Communauté agrandie, ils devront, à un moment donné, se rendre compte de leur poids et de leur importance dans la nouvelle configuration du monde occidental. La Communauté agrandie est-elle prête à assumer des responsabilités mondiales en rapport avec son importance et son envergure? Pouvons-nous nous attendre à ce que la Communauté agrandie exerce une influence libéralisante sur le commerce mondial?

Il est possible que dans le passé les Canadiens aient considéré la montée du Marché commun un peu trop sous l'angle des menaces et des contraintes que celui-ci semble faire peser sur nous et pas assez en fonction des défis et des possibilités qu'il nous offre. Dans la poursuite de nos objectifs nationaux et dans notre propre intérêt, nous devons nous apprêter à profiter de ce grand marché en expansion, non pas simplement comme une région où vendre des quantités croissantes de produits primaires de nos fermes, de nos mines et de nos forêts, mais aussi comme un débouché pour les produits finis de nos industries secondaires.

Le Marché commun peut absorber, avec profit pour lui et pour nous, une bien plus grande quantité de produits manufacturés canadiens. A un moment où le chômage atteint dans notre pays près de sept pour cent de la main-d'oeuvre et qu'il est malheureusement plus élevé encore dans certaines régions, y compris la province de Québec, il est indispensable que nous bâtissions notre industrie secondaire de produits manufacturés. Les industries d'extraction peuvent contribuer à la richesse du Canada, mais elles ne peuvent créer assez d'emplois pour notre population en croissance.

D'autre part, nous ressentons de très vives inquiétudes quant aux effets qui pourraient résulter de l'élargissement de ce vaste marché. C'est ce que je viens discuter aujourd'hui avec mes collègues européens. L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun apportera un certain éclatement sur les exportations canadiennes, tout particulièrement sur les produits agricoles. Bien sûr je ne souhaite pas que l'élargissement du Marché commun soit arrêté ou différé pour des raisons canadiennes. Je désire cependant mettre l'accent, et je veux bien le faire comprendre à mes collègues réunis ici, sur le fait que l'élargissement de la Communauté ne doit pas se faire au détriment d'autres pays, tel que le Canada.

Il y a également le danger d'une confrontation négative entre l'Europe et l'Amérique du Nord, conséquence de la polarisation du marché. Il a fallu toute une génération pour apaiser la polarisation des pouvoirs politiques qui nous a conduits à la guerre froide; si l'on devait subir les conséquences néfastes d'une polarisation de marché, cette guerre serait encore plus redoutable. Les effets d'une telle polarisation seraient vraiment désastreux pour le Canada. Nous avons plus à perdre que tout autre pays visàvis un marché américain protectionniste et visàvis les mesures de représailles d'autres pays. Peut-être devrons-nous prendre option, soit pour une submersion totale par les États-Unis, soit par un abondon total. Aucun de ces deux choix ne nous enchanterait!